

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 17 (1941-1942)
Heft: 38

Artikel: Autour de la guerre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-712752>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'organisation des troupes impériales anglaises

Les armées d'outre-mer des différentes parties de l'Empire Britannique sont réparties en trois groupes distincts, savoir:

- 1^o les forces armées des quatre Dominions (Canada, Australie, Nouvelle Zélande, Afrique du Sud), qui dépendent exclusivement de leur propre gouvernement et sur lesquelles le gouvernement de Londres n'a pas le droit de décret;
- 2^o les forces armées de l'Inde, sur lesquelles le gouvernement anglais n'a qu'une action médiatrice;
- 3^o les troupes coloniales qui sont subordonnées directement au gouvernement anglais.

En outre, en temps de paix de petits contingents de troupes métropolitaines forment garnison dans l'Inde et certaines colonies, jamais par contre dans les Dominions. Depuis le début de la guerre, ces garnisons ont été renforcées et certaines troupes britanniques ont été amenées dans les Dominions, généralement dans un but d'instruction (école impériale d'aviation).

Les principes d'ordre militaire qui servent de règle à la politique de la Grande-Bretagne, des Dominions et de l'Inde, peuvent être résumés comme suit: chaque partie de l'empire est, jusqu'au moment où l'aide des autres parties arrive, complètement responsable de la défense de son territoire; l'organisation, l'instruction et l'équipement des troupes sont coordonnés dans la mesure du possible afin de faciliter l'action en commun en cas de guerre; une partie importante de la défense de tout l'Empire réside dans l'établissement de forts points d'appui sur les voies de communication; des flottes non seulement de la mère-patrie, mais encore du Canada, de l'Australie et de l'Inde, sont entretenues pour la défense des mers.

Les forces armées de terre de l'empire britannique étaient, avant la guerre, numériquement très faibles, en partie du fait que l'idée était de confier à la flotte principalement la défense de l'empire et en partie aussi parce que les différentes parties de cet empire ne semblaient pas

devoir craindre quoi que ce soit de leurs voisins. Le Canada, par exemple, n'avait pas à compter avec une attaque venant des Etats-Unis, de sorte que son armée de campagne comptait, en 1937, une troupe active de 4000 hommes et 134 000 réservistes, ce qui, étant donné la situation du Canada, suffisait amplement. D'ailleurs, même l'Inde, pourtant menacée continuellement sur sa frontière nord-ouest, disposait dans la même année, malgré ses 350 millions d'habitants, d'une armée active de 200 000 hommes seulement, avec moins de 100 000 réservistes, tandis que les colonies britanniques, avec une population de 60 millions d'individus ne pouvaient maintenir en permanence sous les armes que 13 000 hommes. Dès le début de la guerre, la situation changea du tout au tout et l'Inde a aujourd'hui une armée de plus d'un million d'hommes. Au Canada même, 200 000 sont sous les drapeaux.

1^o Les troupes des Dominions, de la Nouvelle-Guinée et de la Rhodésie du Sud.

Chaque Dominion dispose de ses forces armées avec une absolue liberté et doit décider lui-même de la guerre puisque, en effet, une déclaration de guerre de la Grande-Bretagne n'entraîne pas automatiquement les Dominions dans le conflit. Les gouvernements des Dominions fixent les effectifs, le mode de recrutement, l'instruction et l'organisation de leurs troupes, de même qu'ils décident indépendamment de Londres de leur engagement. Par contre, en temps de paix, lors des conférences de l'empire, des mesures sont prises pour coordonner les troupes des différentes parties de l'empire. Si un Dominion engage ses troupes sur un théâtre de guerre étranger, il lui est possible — comme dernièrement l'Australie, par exemple — de les retirer en tout temps. Toutefois, pour assurer sur chaque théâtre de guerre une unité de commandement, toutes les troupes engagées sont placées sous le même commandement (par ex. en Afrique du Nord). Des troupes des Dominions ne peuvent être changées d'un théâtre de guerre à l'autre qu'avec l'as-

sentiment des gouvernements intéressés; c'est ainsi que le général Wavell dut, en son temps, demander à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande, l'autorisation de transporter les troupes de ces deux pays, de l'Afrique du Nord, où elles étaient stationnées, en Grèce. Les Dominions assurent eux-mêmes la solde, l'entretien et l'équipement de leurs troupes.

Canada: L'armée canadienne se compose de troupes actives et de réserve. Les premières servent en parties en Angleterre, en Nouvelle-Guinée et dans l'Inde occidentale. En outre, une unité était stationnée à Hongkong. Au Canada même, la défense des côtes appartient aux troupes actives. Les réservistes sont néanmoins bien instruits et leur appel sous les armes a lieu quand le pays est menacé. Leur engagement en dehors des frontières n'est pas prévu. En juin 1940, le service obligatoire fut introduit. Jusqu'à maintenant les classes 1917/21 ont été appelées.

Australie: La défense du cinquième continent est assurée par la «Home Defence Force», mais dès le début de la guerre, une «Troupe impériale australienne» a été constituée. Elle peut être engagée à l'extérieur du pays. C'est ainsi qu'elle combattit très courageusement en Libye, en Grèce, en Crète, en Syrie et en Malaisie. Depuis le rappel des troupes australiennes, les deux corps ont été fondus en une seule armée homogène. Tous les hommes de 18 à 60 ans sont astreints au service et ils sont tous recrutés soit pour servir dans l'armée, soit pour travailler dans l'industrie de guerre. Seuls les volontaires peuvent être envoyés en dehors du pays.

Nouvelle-Zélande: L'armée néo-zélandaise se compose d'une troupe active, de compagnies territoriales, de la défense locale et d'un corps expéditionnaire. Ce dernier a été formé depuis le début de la guerre; il a servi en Grande-Bretagne, en Libye, en Grèce, en Crète et il occupe aujourd'hui les îles Fidji. Le service militaire est obligatoire; l'appel au service a lieu par tirage au sort. Les pères de famille sont en principe versés dans les compagnies territoriales. (A suivre.)

Autour de la guerre

A l'heure où ces lignes sont écrites, une bataille sur laquelle les renseignements manquent encore, se déroule en Crimée dans la presqu'île de Kertsch dont la possession fournirait aux troupes allemandes et roumaines une base précieuse en vue d'opérations importantes contre la rive caucasienne de la Mer Noire et de la Mer d'Azov. Des deux côtés, de nombreux engins blindés seraient engagés dans une lutte sévère et les positions russes auraient été enfoncées en deux points différents. En outre, de l'aveu même des Russes, la ville de Kertsch se trouverait de ce fait dans une situation assez critique.

D'aucuns semblent voir dans cette action le début de l'offensive de printemps allemande. Nous ne nous hasarderons pas à confirmer cette hypothèse, car on ne

peut oublier que les Russes paraissent être particulièrement forts sur les bords de la Mer Noire grâce à l'appui d'une flotte de guerre que les Allemands considèrent à juste titre comme un obstacle très sérieux. Il faut donc s'attendre, même en cas de reprise probable de Kertsch par les troupes allemandes à la suite de l'attaque en cours, à ce que les opérations dans ce secteur subissent un nouvel arrêt motivé par l'action navale russe à laquelle les Allemands ne peuvent opposer que leur aviation. Si la lutte pour le Caucase doit prendre plus d'ampleur dans les mois prochains, elle se développera plus probablement au Nord de la Mer d'Azov, en direction de Taganrog et de Rostov, à moins que l'aviation allemande réussisse à neutraliser les bateaux russes de la Mer Noire.

Sur les autres parties du front, peu ou pas de renseignements, si ce n'est sur le secteur de Léningrad et de Kalinin où les opérations de patrouilles sont incessantes, mais sans résultats appréciables ni d'une part ni de l'autre.

Il reste certain que de part et d'autre, les armées en présence mettent la main aux derniers préparatifs avant les batailles peut-être décisives qui se dérouleront aussitôt que l'état du terrain le permettra. C'est alors que reprendra certainement cette guerre de mouvement à laquelle les rapides et souples unités motorisées allemandes excellent, comme elles l'ont prouvé en maintes occasions depuis le début de la guerre. Comment les Russes résisteront-ils à ces attaques? C'est là ce que chacun se demande aujourd'hui.